Villeurbanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2022,

Nous, personnels du collège Jean Macé de Villeurbanne réunis en heure d'information syndicale le 31 août 2022, dénonçons la suppression d'un demi-poste de Conseiller Principal d'Éducation (CPE) sur notre établissement et le mépris dont fait preuve le rectorat à notre égard.

En effet, alors que nous avions jusqu'à maintenant un poste et demi de CPE pour notre établissement, nous apprenons que cette année nous devrons nous contenter d'un seul. Dans le même temps, le nombre d'élèves reste stable : 651 contre 659 l'année passée. La collègue en poste devra donc suivre seule 651 élèves contre 440 l'année passée. Une gageure quand on connait l'importance des missions du CPE! Effectivement, avec ce demi-poste en moins c'est le suivi des élèves et le lien entre l'établissement et les familles qui seront fortement dégradés. Si les plus en difficultés seront les plus pénalisés, c'est l'ensemble des élèves, des familles et des personnels qui sera impacté tant ce poste est clé dans le bon fonctionnement d'un établissement. Surtout que cette suppression intervient dans un contexte tendu : suite à la crise sanitaire, les difficultés économiques et sociales se sont accrues, le décrochage des élèves les plus fragiles s'accentue : forte hausse des retards, absences et rapports d'incident.

Ce contexte difficile avait d'ailleurs été reconnu par M. Seguin, directeur académique adjoint, lorsqu'il avait assuré que ce demi-poste supplémentaire était justifié face à une délégation de personnels et parents d'élèves inquiets quant à sa pérennité. Mais, en cette fin août, sans qu'aucune communication ne nous ait été transmise, nous constatons simplement que ce poste a disparu.

Ce sont donc des moyens permettant aux élèves de suivre une scolarité apaisée qui nous sont retirés. Et, dans le même temps, ce 31 août, Emmanuel Macron s'adresse aux élèves sur TikTok pour leur affirmer « *vous n'êtes pas seuls* » face au harcèlement scolaire. Quelle hypocrisie!

C'est pourquoi un préavis de grève a été déposé pour le lundi 5 septembre. Dans le cas où ce demi-poste de CPE ne serait pas rétabli et pourvu d'ici là, nous serons nombreux en grève et nous tiendrons un piquet dès 7h45 devant l'établissement. Nous nous réunirons ensuite en assemblée générale pour discuter des suites à donner à notre mobilisation.